

<b>Zeitschrift:</b>	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
<b>Herausgeber:</b>	Aînés
<b>Band:</b>	5 (1975)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Les souvenirs d'André Chablop : laborieuse adolescence

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il fut un temps où les enfants, dès l'âge de 8 ou 10 ans, apportaient une aide appréciable à l'activité familiale. C'est que chaque famille comptait alors une moyenne de quatre enfants et plus, les aînés surveillant les cadets, les promenant dans la poussette ou dans le petit char à ridelles. Les grands garçons sciaient et fendaient les deux ou trois moules de bois coupés dans les forêts communales et qu'ils entassaient le long du mur de la maison. Quand toute la place était occupée, ils portaient le reste, hotte après hotte, au galetas. En automne et en hiver, les gamins trouvaient le temps, entre les écoles, de jouer aux « nius » ; les plus adroits remplissaient tout un sacchet d'agates et de billes multicolores ; quelques-uns en gagnaient tellement qu'ils en vendaient, à 15 pour un sou, aux plus malchanceux.

A 10 ans, je fus engagé comme boveyron par Jules Rossier, pour garder son troupeau de 12 vaches. La première sortie, à la mi-septembre, se faisait sans sonnaillies, car les bêtes, affolées par cette subite liberté, sortaient brusquement de l'étable, bondissaient dans la cour, puis descendaient la rue du village en courant si fort que je ne parvenais pas à les suivre ; d'ailleurs, elles retrouvaient d'elles-mêmes le pré qu'elles avaient connu

l'année précédente. Le lendemain déjà, elles se montraient plus calmes et plus dociles. Pourtant, quand la bise soufflait, stimulées par l'air vif, levant la queue et dressant les oreilles, elles s'élançaient à travers prés et labourages pour ne s'arrêter que dans un champ de betteraves dont elles mangiaient les feuilles avec avidité. Essoûfflé et pleurant de dépit, je les rejoignais et m'efforçais vainement de les chasser à coups de bâton. Ma course dans la grande herbe mouillée avait rempli mes socques d'une froide rosée qui y restait jusqu'au soir. Mais j'oubiais tous ces désagréments lorsque, à la fin de la saison, je déposais fièrement sur le coin de la table familiale le louis d'or que j'avais gagné.

Quand je fus âgé de 13 ans, notre voisin Alfred Pellet me prit toute l'année à son service. J'appris à traire ses quatre vaches et, dès lors, je « gouvernais » seul son bétail ; tandis que je procédais à la traite, dès 5 heures du matin en été, dès 6 heures en hiver, il étrillait le cheval en chantant d'une voix mélodieuse et douce les airs qu'il avait appris dans son ancienne chorale de Mont-sur-Rolle.

Je restai chez lui pendant trois ans, participant à tous les travaux de l'étable, du jardin, de la vigne et des champs avec le plaisir que donne le

sentiment d'être utile et apprécié par son entourage. Jamais je ne fus contraint à des efforts excessifs que j'aurais pourtant voulu accomplir, tant je me sentais fort et content de vivre. La journée achevée, nous allions à la cave ; assis devant le tonneau de « dédoublé », il m'en donnait un tout petit verre ; il en buvait deux, lentement, s'interrompant souvent pour dire sa satisfaction du travail accompli et pour établir le programme du lendemain ; il ajoutait volontiers des récits plaisants de son enfance dont il riait longtemps et de tout son cœur.

Mais quand, par un beau soir d'été, je me trouvais dans le haut du vignoble, je m'asseyais sur un mur et je contemplais. Dans le ciel empourpré par le soleil couchant, la large pyramide du Mont-Blanc, un instant rose et lumineuse, dominait l'arrière-côte de la Savoie. Des vignerons suspendaient leur travail pour admirer. La beauté du spectacle, à l'ultime quart d'heure de la journée, paraissait imposer à tout le pays un silence respectueux qui m'émouvait profondément. Je songeais à toutes les générations disparues qui avaient peiné sur ce coteau et, m'associant à leur longue chaîne, je me sentais grandir à mes propres yeux.

A. C.

## Changements d'adresse

Nous prions nos abonnés changeant d'adresse de bien vouloir nous envoyer l'**étiquette d'expédition** de leur journal avec, écrite à la main, leur **nouvelle** adresse. Merci AINES.

## LOUPES A MAIN

TRÈS GRAND CHOIX DE FR. 6.— À FR. 80.—

**NILSON** maître opticien — Place de la Palud Rue Saint-Laurent 6 — Lausanne — ☎ 021/22 91 14

## Surdité

Pour nous faciliter les démarches, veuillez préciser dans le bon ci-dessous que vous nous retournez :  
(Soulignez ce qui convient)..

## BOUVIER Frères

Lunettes et appareils acoustiques  
43 bis, avenue de la Gare, 1000 Lausanne  
Téléphone 021/23 12 45

**PRO-SENECTUTE** aide à la Vieillesse ainsi que  
**l'AIDE COMPLÉMENTAIRE DE L'AVS** finance  
l'achat d'un appareil de surdité, ceci après certificat médical.

Bénéficiez-vous de l'aide compl. AVS OUI/NON

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ AGE : \_\_\_\_\_